



04789 7008 0317 apc

APC

PREFECTURE DU LOIRET  
DIVISION DES ORLÉANS  
22 SEP 2008  
COURRIEL PRÉFECTURE

**DIRECTION DES COLLECTIVITES  
LOCALES ET DE L'AMENAGEMENT**  
**BUREAU DE L'AMENAGEMENT ET DES RISQUES INDUSTRIELS**

Affaire suivie par : Sophie Gaillard  
Tél : 02.38.81.41.29  
Courriel : [sophie.gaillard@loiret.pref.gouv.fr](mailto:sophie.gaillard@loiret.pref.gouv.fr)  
Référence : arrêté préfectoral/les Grd/04/05/ap

**Arrêté modifiant l'arrêté préfectoral du 11 février 2004  
autorisant la SA FRUIDOR à poursuivre et à étendre l'exploitation d'une unité  
de préparation de légumes à CHATEAUNEUF SUR LOIRE, ZAC de Saint Barthélémy**

**Le Préfet de la Région Centre  
Préfet du Loiret  
Officier de la Légion d'Honneur  
Commandeur de l'Ordre National du Mérite**

VU le Code de l'Environnement, et notamment le Livre I, le Titre I du Livre II (partie législative),  
et le Titre I du Livre V (parties législative et réglementaire),

VU le Code de la Santé Publique, et notamment les articles R. 1416-16 à R. 1416-21,

VU l'arrêté préfectoral du 11 février 2004 autorisant la SA FRUIDOR, dont le siège social se situe  
2-4 place du Général de Gaulle à ANTONY (92160) à poursuivre et à étendre l'exploitation  
d'une unité de préparation de légumes dans son établissement implanté ZAC de Saint  
Barthélémy à CHATEAUNEUF SUR LOIRE (45110),

CONSIDERANT qu'une erreur matérielle s'est glissée dans le tableau listant l'ensemble des activités  
exploitées par la SA FRUIDOR, notamment la rubrique n° 2920-2-b de la nomenclature des  
installations classées pour la protection de l'environnement : "Installations de réfrigération ou  
de compression fonctionnant à des pressions effectives supérieures à 10<sup>5</sup>",

CONSIDERANT que pour cette activité, la puissance absorbée par les centrales de production de  
froid, soit 1408 kW, est soumise au régime de l'autorisation et non de la déclaration,

CONSIDERANT qu'il y a lieu, dans ces conditions, de modifier l'arrêté préfectoral du 11 février  
2004 précité, afin de prendre en compte cette modification,

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture du Loiret,

## A R R E T E

Article 1

Le tableau figurant au chapitre 1.2, article 1.2.2. de l'arrêté préfectoral du 11 février 2004, autorisant la SA FRUIDOR à poursuivre et à étendre l'exploitation d'une unité de préparation de légumes à froid, classée ICPE n° 1000000000, située au ZAC de Saint Barthélémy est modifié comme suit :

Rubriques	Désignation de l'activité	Cl.	Observations
2220-1°	Préparation ou conservation de produits d'origine végétale, par cuisson, appertisation, surgélation, congélation, lyophilisation, déshydratation, torréfaction, etc..., à l'exclusion du sucre, de la fécule, du maïs, des huiles et des aliments pour le bétail mais y compris les ateliers de maturation de fruits et légumes. La quantité de produits entrant étant supérieure à 10 t/j.	A	quantité de produits entrant : 50 t/j
2920-2-b	Installations de réfrigération ou de compression fonctionnant à des pressions effectives supérieures à 10 <sup>5</sup> . La puissance absorbée étant supérieure à 500 kW.	A	La puissance absorbée par les centrales de production de froid est de 1408 kW.
2925	Atelier de charge d'accumulateurs. La puissance maximum de courant continu utilisable pour cette opération étant supérieure à 10 kW	D	La puissance du courant continu est de 20 kW.

"Le reste sans changement".

Article 2

Le Secrétaire Général de la Préfecture du Loiret, le Maire de CHATEAUNEUF SUR LOIRE et l'Inspecteur des Installations Classées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans, le 17 SEP. 2008

Le Préfet  
Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général

  
Michel BERGUE

**DIFFUSION :**

Original : dossier

Intéressé : SA FRUIDOR.

M. le Maire de CHATEAUNEUF SUR LOIRE

M. l'Inspecteur des Installations Classées

Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement

Subdivision du Loiret - Avenue de la Pomme de Pin - Le Concyr

45590 SAINT CYR EN VAL

M. le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement

6 rue Charles de Coulomb - 45077 ORLEANS CEDEX 2

M. le Directeur Départemental de l'Équipement du Loiret - SUADT

M. le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt

M. le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales

M. le Directeur des Services Départementaux d'Incendie et de Secours

M. le Directeur Départemental du Travail et de l'Emploi

M. le Directeur Régional des Affaires Culturelles

M. le Directeur Régional de l'Environnement

Service Nature, Paysages et Qualité de la Vie

5 Avenue Buffon - BP 6407 - 45064 ORLEANS CEDEX 2

